Proposition de travail avec une classe de seconde en EMC sur le thème de la Justice (le temps d'un semestre).

* A quoi sert la Justice?

-prérequis des élèves: réponses des élèves à noter au tableau (bonnes comme mauvaises)

-fiche d'activité donnée aux élèves pour effectuer une recherche sur la Justice

recherche internet à effectuer sans consigne particulière pour le choix des sites (évaluer les élèves sur leur capacité à sélectionner leurs sources)

Thémis, symboles à expliciter ( balance, glaive et bandeau)

Conclusion: définition très simplifiée de l'Etat de Droit.

* Présentation de l'Organisation judiciaire

-prérequis des élèves: il s'agit de démarrer le thème à partir des représentations que se font les élèves de l'institution judiciaire en général et on constate que leur vécu personnel ou les informations y contribuent beaucoup:

notions qui ressortent: cour d'assises, JAF ou tribunal correctionnel et conseil des Prud'hommes.

-Organigramme simple à compléter avec les élèves à l'oral (cours)

Ordre administratif/ ordre judiciaire (juridiction civile et juridiction pénale)

On assistera sur la juridiction pénale en replaçant la cour d'assises citée plus haut ou le tribunal correctionnel et le tribunal de police.

vocabulaire: présenter les différentes formes d'infraction (contravention/délit/crime).

* Présentation des Acteurs de la Justice

-Vidéo la 10° chambre correctionnelle de Raymond Depardon

A partir d'un extrait d'une audience, les élèves doivent compléter un document présenter les différents acteurs ce qui permettra d'introduire un vocabulaire spécifique:

notions: avocat, juge, prévenu, témoin, greffier du tribunal, le ministère public avec le procureur de la République, magistrature debout/assise, le parquet.

Evaluation écrite portant sur le vocabulaire spécifique (en vue de la préparation du débat).

* Préparation du Débat pour ce thème consacré à la Justice

sujet: le juge d'instruction, une justice du passé ou encore d'actualité?

-analyse d'un document ( Site @,"vie publique", consacré au juge d'instruction)

Il s'agira de présenter le rôle du juge d'instruction en utilisant et en définissant les termes suivants: "mise en examen", "ordonnance de renvoi", "détention provisoire", contrôle judiciaire" et "commission rogatoire".

L'objectif est que l'élève soit capable d'expliquer la fonction de ce juge et ses décisions juridictionnelles avec ses propres mots.

-recherche sur l'historique de cette fonction: de quand date-elle? et quel était son rôle par le passé? et les réformes récentes la concernant et pourquoi.

-Sites @ en commençant toujours par "vie publique" qui font l'état des critiques formulées à l'encontre de la fonction du juge d'instruction; analyser aussi le point de vue de la CEDH à l'égard de cette juridiction.

Sites@ vidéo (émissions à podcaster sur le site itélé et france culture) proposant un débat sur la question du juge d'instruction permettant de découvrir des points vue contradictoires.

Les élèves devront commencer à préparer leur argumentation à partir de ces deux vidéos.

-Affaires à découvrir qui ont défrayé la chronique et qui ont interrogé le rôle du juge d'instruction: affaire Bruay en Artois, affaire Grégory ou affaire d'Outreau ou autres... C'est aux élèves de choisir une affaire emblématique.

-Pour les élèves les plus solides avec le thème, il y a la possibilité d'approfondir la recherche sur les modèles judiciaires existant dans le monde (modèles inquisitoire/accusatoire; localiser ces modèles en Europe et en Amérique du Nord); cette partie est réservée à une minorité car c'est compliqué.

Evaluation majeure: l'élève a choisi un camp, et, est capable de développer son argumentation à l'oral (travail de préparation à effectuer en amont) en utilisant et maîtrisant le vocabulaire spécifique.

Un élève doit assumer le rôle compliqué de président du débat.

grille d'évaluation explicitée aux élèves:

sur la forme: fréquence de la prise de parole, respect des camarades, niveau de langue satisfaisant.

sur le fond: maîtrise du vocabulaire spécifique, argumentation logique et capacité à corriger l'erreur d'un camarade ou à le contredire, compréhension de l'enjeu du débat.